

# Introduction des Assises

**Dominique BOULONGNE, Président d'Autonomic**

Dans le cadre du VIII<sup>e</sup> salon Autonomic qui se déroule juste à côté et auquel vous êtes bien sûr les bienvenus après les séances, ces III<sup>e</sup> Assises se déroulent dans un contexte tout à fait d'actualité, puisque l'on vient de discuter et de voter la loi en réflexion depuis de nombreuses années et dont on a déjà pas mal parlé dans les Assises précédentes.

Je crois que c'est sûrement un pas important en avant, mais il reste encore beaucoup à faire, notamment dans tout ce qui est décrets d'application. Je pense que les différentes séances qui auront lieu ici seront comme d'habitude, des forces de proposition pour continuer à faire avancer les choses.

Il est en effet intéressant de voir que ces séances regroupent des gens d'origines différentes, puisque les participants sont à la fois :

- des utilisateurs ou des représentants d'utilisateurs,
- des représentants des professionnels, du domaine de la santé et du social etc. Ce sont aussi des décideurs.

La confrontation entre tous les partenaires et toutes les personnes autour des personnes handicapées et des personnes âgées permet d'avoir une idée mieux adaptée aux besoins.

Je pense également à un certain nombre de points sur lesquels on a discuté dans les salons et colloques précédents : le rapprochement de la politique d'avant et après soixante ans. La loi tient compte de ces choses et l'on reparlera de la loi. Vous n'avez pas encore tous, le détail de cette loi qui n'est pas parue officiellement, puisque les derniers amendements ont été votés hier 15 juin.

Je pense que ces données vont être publiées dans les jours qui viennent. Il faut essentiellement proposer un certain nombre de choses et je demande aux rapporteurs ou aux présidents de chacune des séances de faire une synthèse de leurs différentes interventions et une synthèse des discussions que je leur demande de présenter à la séance finale de demain après-midi 17 juin.

Nous démarrerons par un certain nombre de données chiffrées pour faire le point sur les gens touchés par la vie autonome. Cette vie autonome est plus centrée sur la vie autonome à domicile, mais elle concerne aussi les gens en institution.

Ensuite, Mme LYAZID a accepté d'animer cette journée. Je lui cède la parole pour démarrer au fond.

Maryvonne LYAZID : Il faut chaleureusement remercier Dominique BOULONGNE de l'initiative qu'il a prise de créer ce salon Autonomic. Nous sommes à la troisième édition des Assises Nationales de la Vie Autonome. Je ne doute pas que l'édition de cette année rencontre le même succès que les éditions précédentes, à la fois dans la partie salon et dans la partie échange d'idées.

Sur le colloque qui va nous rassembler aujourd'hui, nous avons souhaité dresser un panorama que nous voudrions général, et qui devrait espérons-le, vous permettre d'avoir en fin de

journee, une approche de qui sont actuellement les populations en perte d'autonomie, que cette perte d'autonomie provienne d'une situation de handicap ou des effets du vieillissement.

C'était l'enjeu de la premiere intervention de Pierre MORMICHE de l'INSEE. Malheureusement, et c'est pour cela que vous nous avez vus nous agiter un peu ce matin, il nous a fait savoir que des raisons impérieuses l'ont empêché de nous rejoindre.

Alain COLVEZ de l'INSERM va compléter son intervention par des données chiffrées qui viennent de l'Enquête HID, ou du moins, donner les grands repères. Son propos essentiel portera par contre sur l'évaluation des besoins, les outils et les enjeux.

Ensuite, la matinée continuera avec Jésus SANCHEZ, Chercheur au CTNERHI. Il précisera ce que ce sigle veut dire.

Depuis l'expérimentation des sites de la vie autonome, en tant que chercheur, il en a fait les différentes évaluations. Il vous restituera la toute dernière qui porte sur quarante-trois sites.

Nous terminerons enfin la matinée avec le Sous-directeur aux questions de handicap de la Direction Générale de l'Action Sociale, du Ministère des Affaires Sociales, Philippe DIDIER-COURBIN. Il indiquera plus globalement, justement, tous les axes de développement dans la vie autonome.

Il évoquera les dispositifs législatifs, mais nous avons plutôt souhaité qu'en deuxième partie de l'après-midi, des Élus eux-mêmes présentent les différents corpus de texte qui vont profondément modifier le secteur, ce sur quoi je reviendrai.

A l'issue de cette matinée, nous reprendrons avec une table ronde animée par Catherine DESCHAMPS, Directrice de la Vie Autonome à l'Association des Paralysés de France. Nous aurons l'expression des besoins des personnes, à la fois par des personnes concernées, elles-mêmes étant en situation de handicap, des familles également, en abordant cette question, au travers de la question des ressources, des aides techniques et humaines, de manière extrêmement éclairante par rapport aux propos de ce matin.

Je voudrais que vous notiez la table ronde politique, avec dans l'ordre modifié par rapport à l'écrit : Nicolas ABOUT, le Sénateur qui a été le Rapporteur de la *Loi sur l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. Depuis de longues années, il suit de très près les questions de handicap et a un engagement très déterminé dans ce secteur. Il sera là de 15 H à au plus 15 H 45. Si vous souhaitez l'entendre, il faudrait être au tout début de la reprise de cette table ronde.

Son propos sera complété par celui du Député de la Moselle, Denis JACQUAT. Il a été Rapporteur du Projet de loi relatif à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. En clair ce texte qui prévoit la création de ce que l'on appelle encore la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Nous avons enfin demandé à Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, actuellement Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, ancienne Secrétaire d'État aux Personnes âgées et bonne connaisseuse des questions de handicap. Mais elle est aussi très engagée dans le champ des personnes âgées. Dans un premier temps, elle avait été Rapporteur de la loi qui devait déboucher sur la Loi de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie. En plein débat parlementaire, elle a été nommée Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées et elle a suivi la mise en place de l'APA. Elle est notamment très engagée sur la réflexion des convergences entre secteur du handicap et celui de la gérontologie.

Cette table ronde dont je ferai en sorte qu'elle soit interactive entre les trois Élus nous donne à la fois, le paysage politique actuel mais aussi jusqu'à la fin de l'année. je leur poserai en effet

des questions par rapport à la décentralisation, une nouvelle vague de décentralisation étant prévue pour notre pays à l'horizon de 2005.

En quoi fera-t-elle bouger ce paysage dans le champ du handicap et de la gérontologie ?

Ces trois Élus devraient pouvoir vous éclairer sur le débat politique sur l'ensemble de ces questions.

Je ne serai pas plus longue dans cette introduction.

Je vous propose qu'après chacun des intervenants, nous puissions avoir le débat que vous souhaitez. Je devrai simplement vérifier sa longueur à certains moments. Mais comme nous n'avons que trois intervenants au lieu de quatre, la gestion de l'horloge ne devrait pas être trop difficile.

Je vais demander à Alain COLVEZ de se présenter tout d'abord, et d'avoir la gentillesse de nous brosser à grands traits, ce tableau statistique attendu de Pierre MORMICHE et d'entrer dans le vif du sujet qu'il souhaitait traiter.